



Direction de la Météorologie Nationale

BULLETIN FEUX DE BROUSSE



DECEMBRE 2018

ANALYSE DE LA DECADE 1 : 01 au 10

PERSPECTIVES DU RISQUE POUR LA PERIODE DU 11 au 20 Décembre 2018

NOTE D'INFORMATION

Les feux de brousse sont très récurrents chaque année pendant la grande saison sèche en Côte d'Ivoire. Ils causent de nombreux dégâts à savoir : la destruction de la flore, de la faune, le brulis des plantations, des villages, les pertes en vies humaines, la dégradation des terres et d'une manière générale la dégradation de l'environnement.

Ce bulletin a pour objectif de fournir un ensemble d'informations utiles à la prévention et à la lutte contre les feux de brousse et des incendies de forêts. Il constitue une alerte pour les populations et un outil d'aide à la décision pour les décideurs et des structures en charge de la lutte contre les feux de brousse et de la protection de l'environnement en Côte d'Ivoire.

Le bulletin présente d'abord la situation météorologique générale en donnant des informations relatives à la pluviométrie, les séquences sèches (nombre de jours sans pluie), la température, l'humidité et le vent. Ensuite, à partir des données d'analyses du satellite MODIS, les différents foyers de feux observés sur l'ensemble du territoire ivoirien sont représentés chaque décade (environ 10 jours). Aussi le suivi végétal permet le suivi de la croissance de la végétation et la localisation des zones de sécheresse à l'échelle du pays. Enfin, une perspective sur la température maximale, la pluviométrie et le risque de feux de brousse sont faites pour les dix (10) prochains jours

I- SYNTHÈSE

Des foyers de feux ont été détectés par le satellite MODIS en Côte d'Ivoire, du 01 au 10 Décembre 2018. Ces foyers de feux étaient concentrés au Nord-est et Nord-ouest du pays. La croissance végétale est déficitaire par rapport à la normale au Nord-est du pays.

La vulnérabilité du couvert végétal par rapport aux risques de feux sera très élevée dans la partie Nord du pays, et élevé dans la bande centrale, du fait de la présence de la saison sèche. Le risque de feux de brousse sera modéré sur le Sud mais la vigilance doit être de mise.

II- SITUATION METEOROLOGIQUE GENERALE

Tableau 1 : conditions météorologiques moyennes du 01 au 10 Décembre 2018

STATIONS	Pluviométrie (mm)	Températures Maxi (°C)	Humidité De l'air (%)	Séquences sèches (jrs)	Vitesse du vent (m/s)
Korhogo	0	33.9	37	21	2
Odienné	0	33.8	58	40	1
Bondoukou	0	34.9	54	30	0
Bouake	21	32.1	63	09	2
Daloa	5	33.6	80	14	1
Man	0	33.2	79	34	1
Dimbokro	0	34.5	78	21	1
Yamoussoukro	0	32.9	84	24	1
Gagnoa	0	32.6	78	21	1
Adiaké	12	32.8	86	03	1
Abidjan	35	31.5	81	03	2
Sassandra	30	31.4	84	05	1
San Pedro	9	31.1	83	05	3
Tabou	33	30.5	88	05	2

Les pluies ont été absentes dans les localités du Nord et certaines localités du Centre et Ouest du pays. Les cumuls pluviométriques décennaires varient entre 0 à 35 mm. Les localités du Nord-ouest et Est ont enregistré plus de 30 jours (plus d'1 mois) sans pluies significatifs. Les températures ont atteint des maxima d'environ 34.9°C. L'humidité relative de l'air est comprise entre 37 et 88% dans la majeure partie du pays, l'air devient sec. Des vents faibles avec une vitesse de 0 à 3 m/s sont enregistrés.

III- REPARTITION DES FOYERS DE FEUX EN COTE D'IVOIRE

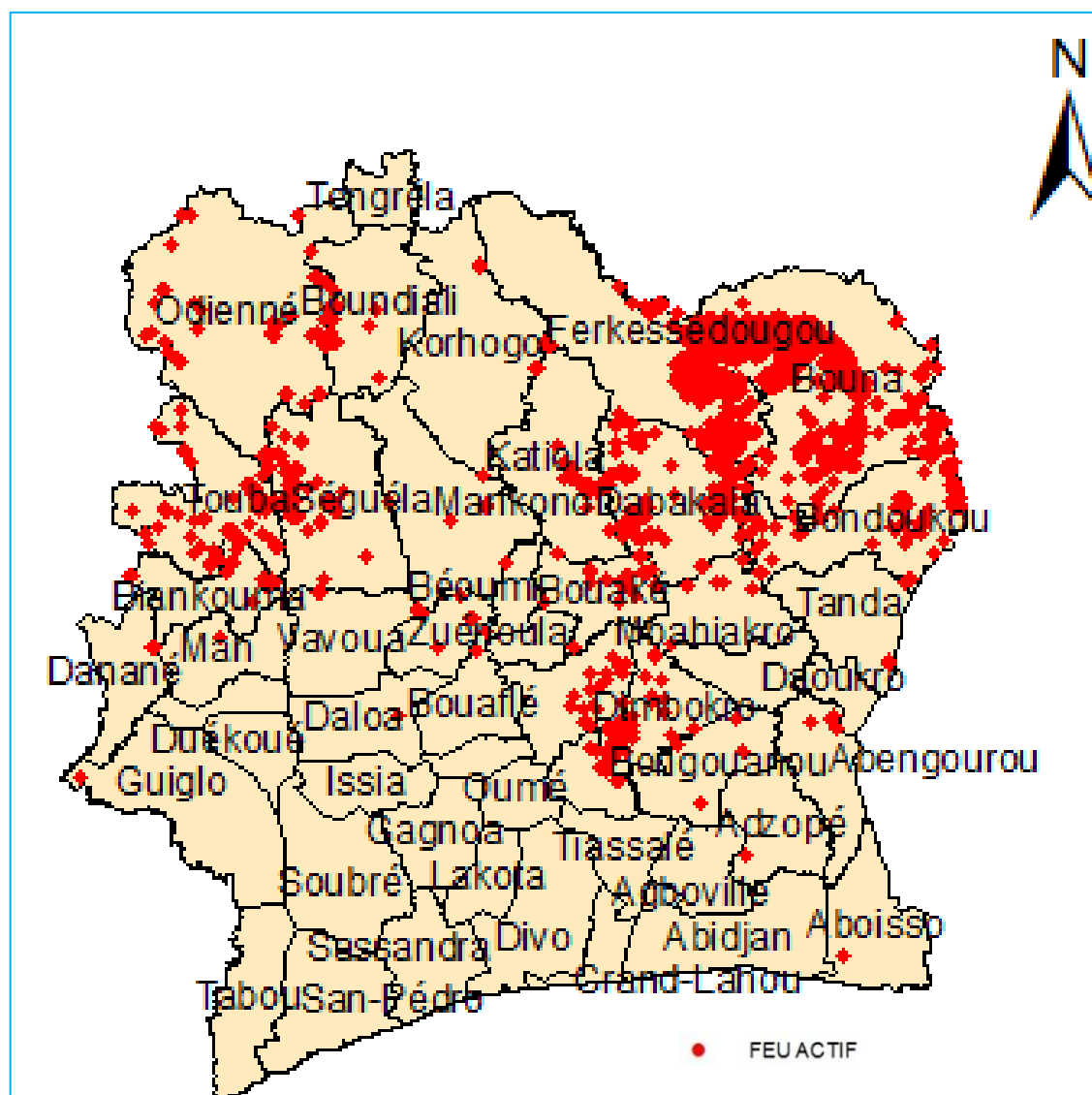
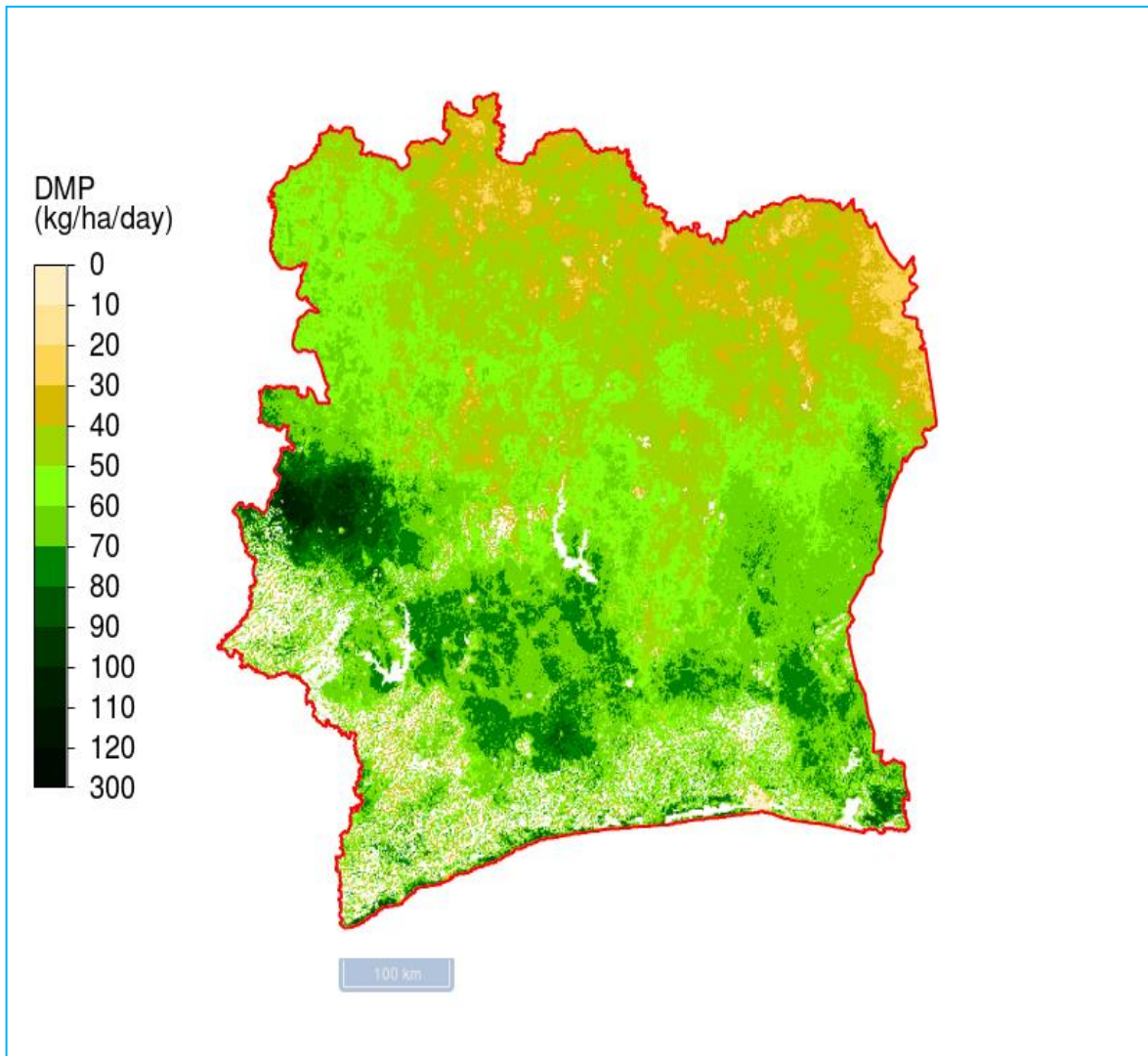


Figure 1 : Foyers de feux actifs détectés du 01 au 10 Décembre 2018 par les satellites MODIS

Des foyers de feux ont été détectés par le satellite Modis du 01 au 10 Décembre 2018. Ces foyers de feux sont concentrés au Nord-est et Nord-ouest dans les localités de Bouna, Bondoukou, Ferkessedougou, Dabakala, Katiola, Odienné, Touba, Séguéla,

IV- SUIVI DE LA VEGETATION

DMP (Dry Matter Productivity)



Durant la 1^{ère} décennie du mois de Décembre, l'ensemble du pays présente une disponibilité en biomasse (matière organique) comprise entre 60 et 100 kg/ha/day. Le Nord-est indique une disponibilité déficitaire de la biomasse entre 10 et 40 kg/ha/day. De façon globale on constate une progression de la biomasse sur le Sud et l'Ouest dû aux pluies enregistrées.

Figure 2 : DMP (Dry Matter Productivity) ou Production de matière sèche du 01 au 10 Décembre 2018

V- PERSPECTIVE DE LA PLUVIOMETRIE DU 11 AU 20 DECEMBRE 2018

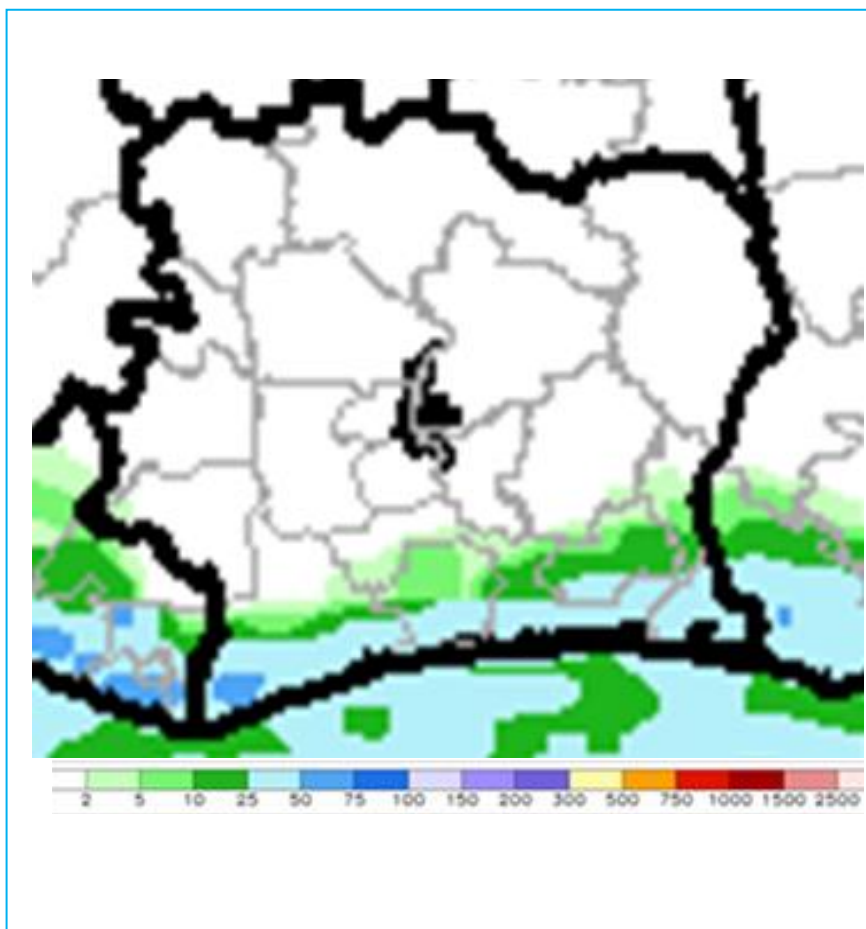
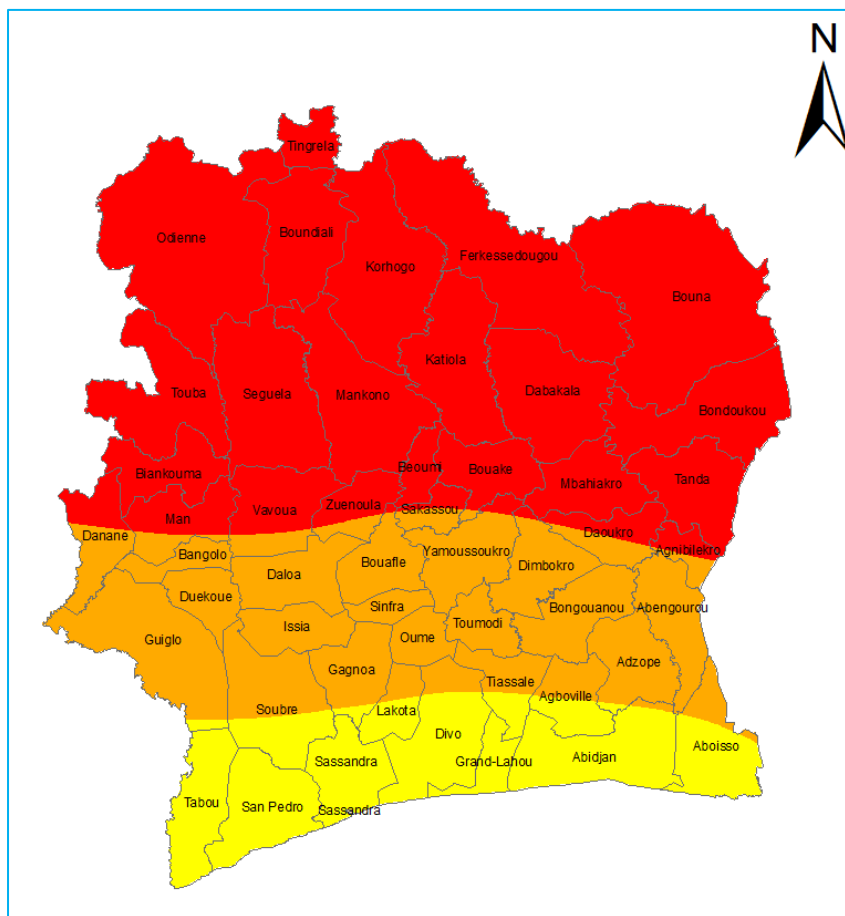


Figure 4 : Prévission de la pluviométrie du 11 au 20 Décembre 2018 (source : NOAA, climate Prédiction Center)

La prévision de la pluviométrie allant de la période du 11 au 20 Décembre 2018 indique quelques quantités de pluies sur le Littoral. Pour le reste du pays il aura absence de pluie cette décade. Ces zones ont un risque très élevé de feu de brousse par manque d'humidité.

VI- PERSPECTIVE DES RISQUES DE FEUX DE BROUSSES DU 11 AU 20 DECEMBRE 2018



Durant la période du 11 au 20 Décembre 2018, la vulnérabilité des brousses et forêts par rapport au feu sera variable sur l'ensemble du pays.

Le risque de feu sera très élevé au Nord.

La bande centrale connaîtra un risque de feu élevé.

Le littoral du pays connaîtra un risque de feu modéré.

La grande saison sèche s'est installée dans la partie Nord du pays. Le vent sec de l'harmattan commence à souffler dans la partie Nord du pays.

LEGENDE	ACTIONS A MENER
Risque faible	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de vigilance particulière ; • Réalisation des feux précoces ; • Sensibilisation des populations par les CVLFB et les autorités ; • Création du Comité Villageois de Lutte contre les Feux de Brousse (CVLFB) de chaque village.
Risque modéré	<ul style="list-style-type: none"> • Organisation des Comités Villageois de Lutte contre les Feux de Brousse (CVLFB) ; • Sensibilisation des populations par les CVLFB et les autorités ; • Réalisation des pare-feu ; • Rester à l'écoute des avis météorologiques car la situation peut évoluer à tout moment en fonction des conditions météorologiques ;
Risque élevé	<ul style="list-style-type: none"> • vigilance dans l'usage du feu pour les travaux agricoles, de chasse ou autres dans les brousses et forêts ; • réduire la présence de matières sèches végétales dans les plantations ; • Réalisation des pare-feux.
Risque très élevé	<ul style="list-style-type: none"> • très grande vigilance des agriculteurs dans le brûlis des parcelles agricoles ; • réalisation de pare feux autour des plantations, des villages, des lieux de stockage d'igname ou autres productions restés aux champs, des parcelles agricoles à brûler ; • interdiction de l'usage de feu dans les pratiques de chasse ; • vigilance des fumeurs quant au rejet des mégots de cigarette ; • éviter les feux de cuisson au champ.

Source : SODEXAM/Direction de la Météo Nationale

Figure 5: Risque de feux de brousse du 11 au 20 Décembre 2018